

Communiqué de presse



Remise du rapport de Sylvie Robert, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, sur l'adaptation et l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques publiques de France, à Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, en présence de Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique

Sylvie Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, a remis le lundi 2 novembre à Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, en présence de Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction Publique, son rapport sur l'adaptation et l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques publiques.

Demandé par la Ministre en mars dernier et nourri par une cinquantaine d'entretiens avec des élus des collectivités territoriales et des professionnels et par des visites de bibliothèques en régions, ce rapport dresse un état des lieux précis des horaires d'ouverture dans les bibliothèques françaises et évoque particulièrement la question des horaires élargis, notamment le dimanche. Il fait 18 préconisations susceptibles de faciliter et d'accompagner les collectivités territoriales dans l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques publiques.

Fleur Pellerin salue la qualité du travail réalisé et l'engagement personnel de Sylvie Robert sur ce sujet central. Elle tient à rappeler le rôle des bibliothèques, lieux déterminants dans la vitalité de notre démocratie, garantes de l'égalité d'accès au savoir et à la culture pour tous, ainsi que du pluralisme de l'information. Ces lieux sont plus que jamais un service public fondamental qui joue un rôle culturel mais aussi éducatif et social de premier plan dans tous les territoires. La Ministre a également souligné le travail précieux des bibliothécaires, tout entier attachés à transmettre leur passion du livre et de la lecture.

Une meilleure accessibilité de ces lieux, une plus grande adaptation au rythme de vie des Français et un développement des services proposés à tous les publics sont ainsi des éléments essentiels pour permettre aux bibliothèques d'accomplir mieux encore leurs missions, qui vont au-delà du seul prêt de livres.

Plusieurs des propositions du rapport remis à la Ministre de la Culture et de la Communication sont susceptibles d'être mise en œuvre rapidement.

L'accompagnement financier des collectivités territoriales qui souhaitent étendre ou adapter les horaires d'ouverture de leurs bibliothèques sera proposé dès 2016. Une réforme de la dotation générale de décentralisation (DGD), premier outil financier de l'État au service des bibliothèques doté de 80 M€ sera inscrite dans le projet de loi de finances pour 2016, permettant de prendre en charge une partie des coûts supportés par les collectivités pour un projet d'extension d'ouverture.

Contacts presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Alors que la DGD ne finance aujourd'hui que des aides à l'investissement, elle pourra désormais prendre en charge une partie des coûts supportés par les collectivités pour un projet d'extension d'ouverture.

Une réflexion sur la conception des médiathèques, notamment pour privilégier une architecture économe en coût de fonctionnement favorisant des plages d'ouverture plus étendues, sera encouragée, dans le prolongement de la stratégie nationale pour l'architecture récemment présentée par Fleur Pellerin. Marylise Lebranchu a rappelé que les collectivités avaient à cœur de prendre en compte l'ensemble des impacts d'un projet d'investissement, y compris en fonctionnement, et qu'il était donc logique que l'État les accompagne dans cet effort.

Une coopération plus étroite entre les différentes catégories de bibliothèques, nationales, municipales et universitaires permettant d'accroître les plages d'ouverture, en articulant mieux les politiques d'horaires sur un même territoire, sera promue. Des projets, notamment numériques, renforçant cette coordination seront soutenus.

Fleur Pellerin a enfin salué l'initiative de la métropole de Lille qui organise avec succès une Nuit des bibliothèques depuis deux ans et a annoncé engager dans les semaines à venir le dialogue avec les associations de professionnels et les élus pour préciser les contours et les modalités que pourrait avoir une telle opération au niveau national. Elle souhaite qu'une telle opération puisse être envisagée au plan national et va donc engager dans les semaines à venir le dialogue avec les associations de professionnels et les élus pour en préciser les modalités.

Paris, le 2 novembre 2015